



PARLEMENT EUROPÉEN

2014 - 2019

Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures

2014/2126(DEC)

13.1.2015

AMENDEMENTS

1 - 2

Projet d'avis
Sylvie Guillaume
(PE541.391v01-00)

concernant la décharge sur l'exécution du budget du Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO) pour l'exercice 2013
(2014/2126(DEC))

AM\1038311FR.doc

PE541.401v01-00

FR

Unie dans la diversité

FR

AM_Com_NonLegOpinion

Amendement 1
Barbara Matera

Projet d'avis
Paragraphe 3

Projet d'avis

3. considère notamment que la planification budgétaire pourrait être améliorée, mais se félicite que tant la surestimation des besoins budgétaires que les reports de crédits engagés ont été nettement plus faibles qu'en 2012;

Amendement

3. considère notamment que la planification budgétaire pourrait être améliorée, mais se félicite que tant la surestimation des besoins budgétaires que les reports de crédits engagés ont été nettement plus faibles qu'en 2012; ***se félicite que l'EASO ait adopté toutes les recommandations formulées par la Cour des comptes pour le renforcement des normes de contrôles du budget interne.***

Or. it

Amendement 2
Tomáš Zdechovský

Projet d'avis
Paragraphe 5

Projet d'avis

5. considère, de façon générale, qu'il convient de consacrer davantage d'attention ***à l'établissement de la*** bonne gestion financière de l'EASO, à savoir l'économie, l'efficacité et la performance avec lesquelles celui-ci a utilisé les crédits dont il dispose afin de remplir les tâches qui lui sont dévolues.

Amendement

5. considère, de façon générale, qu'il convient de consacrer davantage d'attention ***au principe de*** bonne gestion financière de l'EASO, ***conformément au principe budgétaire d'annualité,*** à savoir l'économie, l'efficacité et la performance avec lesquelles celui-ci a utilisé les crédits dont il dispose afin de remplir les tâches qui lui sont dévolues.

Or. en